



# GDSA ardèche

Groupement de Défense Sanitaire  
des Abeilles de l'Ardèche

<https://gdsa-ardeche.com/> • Bulletin JANVIER 2026



## ÉDITORIAL

Après une mauvaise année 2024 et son printemps très compliqué où il avait fallu nourrir les colonies, nous comptions beaucoup sur 2025.

Cela a plutôt bien commencé. Un printemps pluvieux mais avec de belles journées ensolleillées, des floraisons nombreuses, notamment l'acacia.

La suite s'annonçait prometteuse, c'était sans compter les différents épisodes de sécheresse et de canicule qui allaient sécher précocément les fleurs d'été comme les chatons de châtaigniers ou le manque d'eau pour la lavande. Des récoltes moindres nous ont été rapportées un peu partout sur le département avec comme toujours des différences selon vos situations géographiques. Là encore, il faut s'adapter au changement climatique, les saisons moins marquées et un dérèglement des températures et des pluviométries ! Abriter nos ruchers, fournir des abreuvoirs, sélectionner des emplacements plus favorables.

Au final, côté production, 2025 sera tout de même une (très) bonne année.

Pour notre GDSA, l'année a aussi été bonne, nous avons dépassé les 500 adhérents (seuil déjà atteint avant covid), preuve que notre association est dynamique, que l'apiculture attire toujours de nouveaux apiculteurs. Nous avons de plus en plus de succès pour notre formation Initiation et Perfectionnement, mais aussi pour nos autres formations : mini+, valorisation des miels, traitement acide oxalique...

Nos services, toujours aussi nombreux, s'étoffent pour répondre à vos attentes.

Ainsi, nous continuons à vous permettre d'assurer vos ruches à monde coût (voir pages 3 et 15), vous proposer la souscription de l'écotaxe (obligatoire dès le premier pot de miel vendu), mais aussi les abonnements aux revues apicoles à prix

préférentiels.

Des journées techniques (Assemblée générale et journée d'automne) très appréciées sont l'occasion de nous retrouver, d'échanger, de compléter notre réseau et d'approfondir nos connaissances. Les intervenants de qualité, le repas pris en commun, les achats groupés de cire et de candi font que vous êtes de plus en plus nombreux à participer à ces journées.

Cette année, un nouveau médicament anti-varroa avec AMM a fait son apparition : le Calistrip-Biox, sous forme de lanières à base d'acide oxalique disponible en pharmacies et sans ordonnance. Nous avons été nombreux à utiliser cette alternative aux traditionnelles lanières d'apivar/apitraz.

C'est cette solution que nous avons choisie au rucher-école, les premiers tests sont encourageants, nous verrons au printemps ce qu'il en est vraiment.

Et puis, le frelon asiatique a commencé à exercer une pression de plus en plus grande sur les colonies, vos nombreux témoignages révèlent votre impuissance face à ce fléau.

Malgré l'installation de systèmes de défense, muselières, harpes, pièges, nous sommes souvent démunis. La seule parade, serait de déplacer le rucher sur une zone sans frelons mais encore faut-il en avoir la possibilité.

Le décret national du plan de lutte contre le frelon n'est toujours pas paru au journal officiel.

A notre niveau, nous continuons à solliciter les collectivités pour qu'elles prennent en charge la destruction des nids, une nouvelle communauté de commune a récemment signé une convention avec notre plateforme lefrelon.com.

Nous ne pouvons que vous encourager à faire de même auprès de vos élus et à ne pas vous décourager face au frelon asiatique. Espérons que l'IA (Intelligence Ardéchoise) prenne le dessus.

Tous nos voeux pour 2026 !

Photo de couverture :  
© Christine EON

Pour des conseils personnalisés,  
n'hésitez pas à vous adresser à votre  
Association GDSA de l'Ardèche.

## RENCONTRE AVEC LES FRELONS ASIATIQUES

### Ma calamiteuse rencontre avec les frelons asiatiques

C'était en août dernier ; je rentrais de vacances en Vendée et découvrais les dégâts causés par la forte canicule dans le jardin.

Me voilà en short, tee-shirt, bottes et épais gants de jardin à couper toutes les branches mortes dans un massif d'hortensias ; et malheureusement je marche sur un nid de frelons asiatiques bien caché au sol. Immédiatement des dizaines de frelons particulièrement agressifs fondent se venger sur ma tête, mes bras, les mains à travers les gros gants, le torse à travers le tee-shirt, les jambes en s'engouffrant dans les bottes ... Horreur ! je réalise instantanément le grand danger (d'autant que je suis seule à la maison) et cours le plus vite possible en gémissant avaler une forte dose de comprimés de cortisone par voie sublinguale (une voie aussi rapide que la voie injectable)

Ça ne m'empêche pas de m'écrouler quelques instants plus tard mais ça m'a probablement sauvé la vie. Je ne perds pas connaissance, mais je suis incapable de tenir debout, ma tête explose, ma vue se brouille, mes mains ont quadruplé de volume, j'ai la nausée ..Je rampe difficilement jusqu'à un lit heureusement pas loin, ai encore une once de réflexe pour empiler les coussins afin de m'étendre les jambes surélevées en espérant anxieusement que je vais pouvoir m'en sortir.

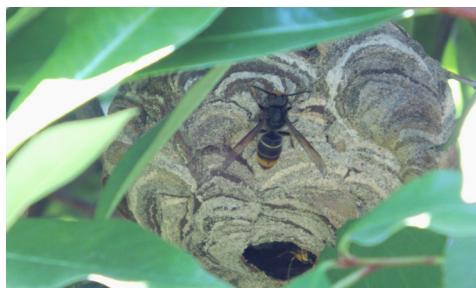
Ce n'est qu'une demi-heure plus tard que j'émerge laborieusement et appelle Pascal Binon. Je lui fais un peu peur d'ailleurs, et je le rappelle plus tard pour le rassurer. Après cet accident je dors presque sans arrêt pendant deux jours ! et il me faudra une grosse semaine pour récupérer : je n'avais jamais connu une fatigue pareille.

Depuis, je me suis procurée un stylo autoinjectable d'adrénaline ; le traitement d'urgence du choc anaphylactique.

Une expérience bien flippante, sur le moment et après coup, quand on sait qu'on a frôlé le pire .

Les frelons asiatiques en colère : c'est dangereux !

*Martine Grosclaude*



*Martine Grosclaude est allergologue et interviendra lors de notre assemblée générale le 28 février.*

## A PROPOS DES ASSURANCES DE RUCHES

Lors de la dernière journée d'automne, nous vous avions indiqué qu'il ne serait certainement plus possible d'encaisser directement vos cotisations d'assurances de ruches pour 2026.

Les caisses régionales et nationale de Groupama n'ayant pas réussi à s'entendre sur les conditions de mise en place d'un tel système, nous avons le plaisir de vous annoncer que finalement nous pourrons encore continuer à vous proposer ce service.

Mais attention, nous ne savons pas combien de temps ces conditions resteront

valables, alors le mieux est de renouveler votre adhésion au plus tôt.



## RENCONTRE AVEC UNE ADHÉRENTE : ELODIE LEULLIER

Depuis l'année dernière, nous vous proposons dans notre bulletin, des entretiens avec nos adhérents pour permettre de mieux vous connaître. Nous avons une pensée émue pour Louis Lunel qui avait débuté cette aventure, et qui nous a quitté cette année. Nous avions apprécié cette rencontre et découvert son parcours d'apiculteur amateur et professionnel et sa passion des abeilles.

Cette année, nous allons à la rencontre d'Elodie Leullier, Les Ruchers de l'Ibie et la Ferme des Abeilles installée sur la commune de Lagorce.

### Son Parcours :

Elodie a découvert l'apiculture très tôt grâce à son papa qui avait une dizaine de ruches en loisir avec des abeilles locales sur la commune de Saint-Laurent du Pape.

*EL : Mon père m'a transmis sa passion pour les abeilles. Adhérent au GDSA 07, il a suivi la formation d'élevage de reines au rucher école du GDSA 07 et me fait participer à ses manipulations. Cette pratique me plaît beaucoup et je me mets à épucher la littérature de mon père sur l'apiculture.*

Attriée par les métiers agricoles, Elodie suit d'abord des études à Saint-Paul-Trois-Châteaux avec l'objectif de travailler dans le domaine équestre. Elle enchaîne ensuite plusieurs saisons dans une ferme équestre à Saint-Alban-Auriolles.

*EL : Durant cette période à la ferme équestre, j'ai fait la rencontre avec Nicolas qui lui aussi à une formation en agriculture et qui est devenu mon mari.*

Elodie initie Nicolas à l'apiculture, lui fait découvrir les ruches de son père et de là, émerge le souhait d'une installation commune en apiculture.

*EL : Nous nous formons avec Nicolas sur un BPREA option apiculture à la Cote St André.*

*En parallèle de nos études, et pour pouvoir démarrer notre activité dès la fin de la formation, nous avons commencé à constituer notre cheptel : passage de 10 à 80 ruches, puis de 80 à 200 ainsi que le*

*début de la construction d'un bâtiment sur un terrain familial situé sur la commune de St Alban Auriolles, dans le Sud de l'Ardèche.*

*Je crois avoir rencontré, sur cette période, plusieurs races d'abeilles différentes, de la noire, de la Carnica, de la Buckfast ainsi que des croisements, avec des comportements de ruches très variés.*



Pour faire face à cette activité en pleine extension, ils investissent dans du matériel et développent la structure.

En 2010, Elodie sollicite les aides agricole (DJA) pour investir dans du matériel adapté à la taille de l'exploitation et développer la future miellerie.

*EL : De 2010 à 2014, pendant 4 années nous vendons nos miels en pots, sur notre exploitation à St Alban, sur les marchés et dans les grandes surfaces locales.*

*En 2014, avec l'arrivée de Nicolas et la création du GAEC, le cheptel passe de 300 à 450 colonies.*

*2014 c'est aussi la naissance de notre fille.*

*Notre installation sur St Alban devient trop petite et nous cherchons une nouvelle propriété plus adaptée à notre développe-*

*En 2017, achat de la propriété avec 7 hectares de terrain sur la commune de Lagorce où nous sommes actuellement installés, dans la vallée de l'Ibie d'où le nom : Les Ruchers de l'Ibie.*

*De gros travaux de restauration du bâtiment pendant 4 années et des aménagements extérieurs et nous voilà maintenant installé sur le site de La Ferme des Abeilles et des Ruchers de l'Ibie.*

*Nous avons un cheptel de 450 ruches avec une variété de 4 à 6 miels sur 40 sites de transhumance.*

*Les miels sont vendus à la ferme, en grandes surfaces des alentours et chez des distributeurs locaux.*

L'exploitation produit également des essaims pour elle-même et pour la vente, en choisissant des colonies économies, productives et calmes, capables de bien s'adapter aux changements de météo.

*EL : Nous élevons nos reines sur place et complétons avec des reines d'un éleveur spécialisé, que nous testons avant de les intégrer à notre élevage.*

En parallèle de la production, Elodie et Nicolas développent la Ferme des Abeilles, un espace culturel et pédagogique destiné à faire découvrir leur métier, leur manière de travailler et la vie des abeilles.

On y trouve :

- une exposition photographique d'Éric Tourneret sur le monde des abeilles,

- des films sur les différentes étapes de la production de miels et des élevages de reine de la ferme apicole.

- Une spectaculaire galerie des ruches vivantes, avec des ruches vitrées,

- des baptêmes d'apiculture de 1h30.

Grâce à ces activités, la Ferme des Abeilles fait partie du réseau Ardèche Loisirs et Patrimoine, qui propose le PASS ARDECHE, donnant accès à 41 sites culturels et de loisirs.

*EL : Nous avons aussi des partenariats avec des artisans locaux pour la réalisation de pâtisseries, de bières, de bonbons et avec les adhérents du GDSA 07 pour la vente d'essaims.*

*Bien sûr cette activité ne peut pas se faire qu'à nous deux : l'exploitation emploie deux salariés à temps plein avec des renforts saisonniers pendant 6 mois pour la Ferme des Abeilles.*

Merci à Elodie de nous avoir chaleureusement accueilli à la Ferme des Abeilles et de nous avoir accordé de son temps précieux pour cet échange.

Et un conseil, n'hésitez pas à lui rendre visite, seul ou en famille, le déplacement en vaut vraiment la peine.

Géraldine SCHNEIDER & Jean-Louis VERT



Le samedi 28 février 2026

Lycée Agricole Olivier de Serres  
Quartier Saint-Martin  
07200 AUBENAS

**À NOTER**  
**L'AG est à**  
**Aubenas**

**8:30 Distribution cire** Distribution de la commande groupée de cire.  
Collecte lanières usagées traitement anti-varroa.

**9:00 Accueil** formalités, inscriptions, cotisation, café

**9:30 Assemblée Générale**

- Compte-rendu d'activité
- Rapport moral
- Rapport financier
- Vote

**11:30 Julien OZIL** Référent frelon asiatique DRAGA

Bilan de plusieurs années de suivi avec prise en charge des destructions des nids. Méthode de détection des nids à l'aide de pots à mèche expérimentée sur Viviers en 2025.

**12:00 Apéritif offert par le GDSA07**

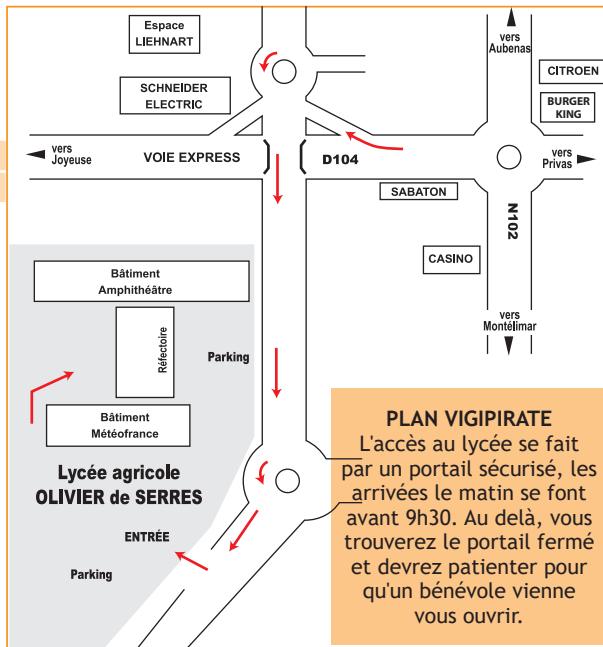
**12:15 Déjeuner pris sur place**

**14:00/16:15**

**Dr Martine Grosclaude, Dr Dominique Basset-Sthème**

Allergologues.

Les allergies/la désensibilisation. Le venin d'hyménoptères (frelons, abeilles). Comment réagir en cas de piqûres multiples et/ou d'allergie ?





Groupement de Défense Sanitaire  
des Abeilles de l'Ardèche

## ADHÉSION 2026 GDSA-Ardèche

Nouvelle adhésion  Renouvellement

Cotisation	<input type="checkbox"/> 12,00 €
ou	<input type="checkbox"/> 15,00 €

**Cotisation avec soutien + 3 €**

Priviliez l'adhésion en ligne depuis notre site internet, c'est simple, rapide et représente moins de travail pur nos bénévoles, merci.

<b>RUCHER ÉCOLE</b> Cours au Pradel	Cycle "initiation et perfectionnement"	180,00 €	complet
	Stage "gestion des mini-plus"	35,00 €	
	Cycle "élevage de reines"	90,00 €	

Je souhaite également être recontacté pour participer aux ateliers suivants :

<input type="checkbox"/> Atelier cire	<input type="checkbox"/> Valorisation des miels	<input type="checkbox"/> Apithérapie	<input type="checkbox"/> Traitement hivernal
<b>COTISATION ASSURANCE</b> année civile 2026 garanties détaillées en page 15	Formule 1 : Garanties Responsabilité civile + défense pénale et recours	Nb ruches <input type="checkbox"/> x	0,10 €
	Formule 2 : Formule 1 + Dommages	Nb ruches <input type="checkbox"/> x	1,65 €
	Formule 3 : Formule 2 + meilleur remboursement	Nb ruches <input type="checkbox"/> x	2,80 €

<b>TAXE ÉCO-EMBALLAGE</b>	Nombre de ruches <input type="checkbox"/> x	0,12 €	
---------------------------	---	--------	--

N° SIRET (obligatoire pour toute souscription à l'écotaxe) \_\_\_\_\_

La souscription à l'éco-taxe et/ou assurance se fait pour  
l'ensemble des ruches

*tarif public*

*tarif GDSA07*

<b>ABONNEMENTS REVUES</b>	Abeilles et Fleurs	Les 11 numéros	41,00	<input type="checkbox"/> 31,00 €
	Santé de l'Abeille	Les 6 numéros	28,00	<input type="checkbox"/> 22,00 €
	L'abeille de France	Les 12 numéros	40,00	<input type="checkbox"/> 34,00 €

Chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche, à adresser  
avant le 31 mars 2026 à :

Christine EON  
147 chemin de Javelas  
07150 VALLON PONT D'ARC

Additionnez les  
montants  
des lignes  
précédentes

**TOTAL**

NOM / Prénom : .....	
Adresse : .....	
Code postal : .....	Ville : .....
Téléphone : ..... Nbre de ruches : .....	
Adresse mail : .....	

**BON POUR POUVOIR**

Remplissez et envoyez le bon pour pouvoir à **Patricia MARIZON, 400 rue du Bain, 07210 ALISSAS, avant le 9 février 2026**

**Je (soussigné-e) :**

NOM / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**ne pourrai être présent-e et donne pouvoir à :**

NOM / Prénom : .....

**pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale du GDSA-Ardèche  
le samedi 28 février 2026 (cotisation à jour).**

*Écrire la mention "lu et approuvé"*      Signature :

Date : .....

**RÉSERVATION - BON DE COMMANDE DES REPAS**

À remplir et renvoyer avec un chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche à :

**Patricia MARIZON, 400 rue du Bain, 07210 ALISSAS, avant le 9 février 2026.** Il est aussi possible de réserver votre repas depuis l'espace adhérent de notre site internet.

NOM / Prénom :

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Tartare de betteraves aux fines herbes, mousse de chèvre // Timbale de saumon et son beurre blanc safrané, riz pilaf, carottes glacées // Coulommiers // Moelleux à la châtaigne, mousse à la vanille, coulis caramel // Vin // Café**

Attention : le nombre de repas est limité	TOTAL
Nombre de personnes _____ x	<b>20,00 €</b> _____

Date : ..... Signature :

**RECYCLEZ VOS LANIERES D'AMITRAZE !**

Le jour de l'Assemblée générale, pensez à nous ramener vos lanières usagées pour un recyclage respectueux de l'environnement en les déposant dans les bacs bleus prévus à cet effet.

Ce service est également disponible lors de la journée d'automne et les jours de stage au rucher-école.

Une fois pleins, le GDSA 07 prend en charge l'acheminement des bacs jusqu'à une entreprise de recyclage agréée qui retraite ces déchets conformément à la législation.

**Vous voulez rejoindre le Conseil d'Administration du GDSA-Ardèche.**

Remplissez et envoyez votre candidature à Patricia MARIZON, 400 rue du Baïn,  
**07210 ALISSAS, avant le 9 février 2026**

*(Ne peuvent être candidats que les adhérents à jour de cotisation en 2025)*

**Je (soussigné-e) :**

NOM / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

**souhaite faire partie du Conseil d'Administration du GDSA-Ardèche,  
et demande à faire partie des candidats à élire lors de l'Assemblée Générale  
du samedi 28 février 2026.**

Motivations et compétences : .....

.....  
.....  
.....

*Écrire la mention «lu et approuvé»*

Signature :

Date : .....



© Philippe PEREYRON - Comptage varroa avec un kit CO<sub>2</sub> au rucher-école

# RUCHER ÉCOLE au PRADEL

## Domaine Olivier de Serres - 07170 MIRABEL

### CALENDRIER 2026

Fév.	28	Samedi Assemblée Générale du GDSA-Ardèche à Aubenas
Mars	07	Samedi après-midi
	14	Samedi
	28	Samedi
Avril	04	Samedi
	11	Samedi
	18	Samedi
	25	Samedi - stage Mini+
	28	Mardi
Mai	09	Samedi
	16	Samedi Elevage de Reines
	23	Samedi Elevage de Reines
Juin	02	Mardi Elevage de Reines
	06	Samedi
	20	Samedi
Juil.	18	Samedi, Récolte de Miel
Août	01	Samedi, Mise en pots + traitements
	08	Samedi : stage acide oxalique
Sept.	05	Samedi, Mise en hivernage

Le cours 2026 est complet pour le stage "Initiation et Perfectionnement" mais est ouvert pour "l'Elevage de Reines" et "Mini-plus".

Vous pouvez vous renseigner et éventuellement vous inscrire auprès de :  
Pascal BINON

Tél. : 07.85.93.06.37

Mail : [pascal.binon@orange.fr](mailto:pascal.binon@orange.fr)

- Le stage «Elevage de Reines» trois journées à l'époque la plus favorable s'adresse à ceux qui ont déjà une bonne pratique apicole. Ce stage a pour objectif de permettre à chacun d'élever des reines. Il s'adresse en particulier aux personnes souhaitant augmenter leur cheptel ou en améliorer l'état sanitaire par la sélection et le renouvellement des reines. Ce stage permet également d'améliorer les connaissances de la biologie de l'abeille.

- Le stage «Initiation et Perfectionnement» : treize journées réparties tout au long de la saison apicole s'adresse à des débutants qui veulent créer un petit rucher dans de bonnes conditions, mais aussi à des amateurs souhaitant perfectionner leurs connaissances ou accroître leur cheptel. L'accent est mis sur le suivi sanitaire et la capacité de maintenir son cheptel sans apport extérieur par des techniques d'élevage à la portée de tous.

- Le stage «Gestion des Mini+» se déroule sur une journée. Il intéressera le petit apiculteur qui souhaite faire un élevage naturel simplifié pour avoir et conserver quelques reines en attente d'utilisation.

Les jours de cours, vous pouvez, sur rendez-vous, venir nous rencontrer pour exposer un problème, demander un conseil ou encore vous procurer des cadres, hausses Dadant, cadrans et mini+.

Le rucher école est composé d'une quarantaine de ruches, situé au sein du Domaine Olivier de Serres à Mirabel. Nous y accueillons chaque année une centaine de stagiaires.

⇒ Retrouvez les programmes sur notre site internet : <https://gdsa-ardeche.com>  
Et les comptes-rendus sur notre page Facebook : [facebook.com/GDSA07](https://facebook.com/GDSA07)

## FRELON ASIATIQUE : 2025

2025 aura été marqué par une forte augmentation de la présence des frelons asiatiques sur quasi l'ensemble du département avec une forte densité de nids en vallée du Rhône, bassin d'Aubenas, Sources et Volcans et une forte progression en nord Ardèche. Des nids ont été trouvés partout, aussi bien en plaine qu'en altitude. L'impact sur les ruchers a été important de la fin de l'été à l'arrivée du froid en novembre. Fin novembre, nous comptabilisons déjà près de 1200 nids (+400/2024) dont plus de 900 ont pu être détruits (+250/2024). Avec le froid et l'humidité, beaucoup de nids se sont disloqués rapidement et sont maintenant indétectables.

Merci aux 12 communautés de communes impliquées (Porte de DrômeArdèche depuis 2025) dont 11 ont passé une convention avec le GDSA07/lefrelon.com. Parmi les 6

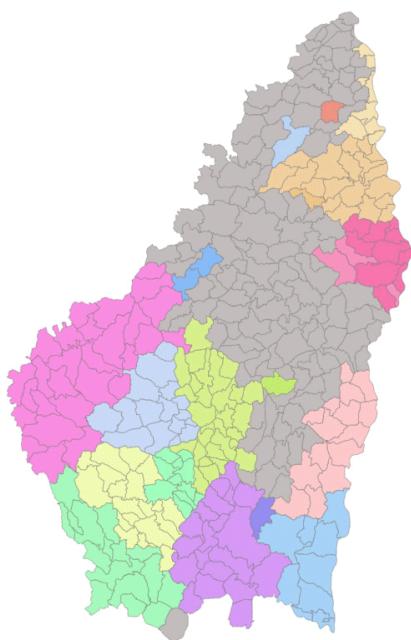
restantes, deux ont souhaité conventionner avec nous en 2026 ; nous vous en tiendrons informés via le site et la page Facebook.

La difficulté reste de détecter les nids suffisamment tôt (avant fin octobre) pour les détruire efficacement. Sur certains secteurs de l'Ardèche, nous manquons de référents locaux impliqués. N'hésitez pas à vous inscrire sur lefrelon.com. Nous comptons sur vous.

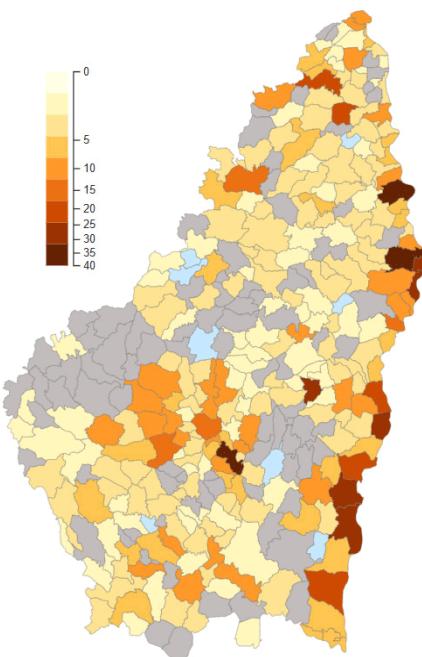
Pascal BINON et Christophe MOINS



☛ N'hésitez pas à vous inscrire sur [lefrelon.com](http://lefrelon.com)



Les zones colorées sont celles disposant d'une aide financière



Répartition des nids saison 2025

## TRAITEMENT A L'ACIDE OXALIQUE

### PRENDRE OU PAS LA DECISION D'UN TRAITEMENT A L'ACIDE OXALIQUE EN FIN D'AUTOMNNE POUR CONTRER LE VARROA ?

Le mieux serait de ne pas avoir à le faire, mais !

Sachant que grossso modo, le nombre de varroas présents à la reprise du couvain après le solstice d'hiver, va doubler de mois en mois, il est important de commencer cette reprise avec le moins d'acariens possible.

Si en janvier il y a une population de 10 varroas dans une colonie, il y aura en aout, plus ou moins 1200. Avec 50, cela arrivera vers plus de 6000.

Avec un traitement fin juillet début aout et une efficacité de tout au plus 90%, même s'il ne reste que quelques dizaines de varroas, possiblement résistants à la molécule, qui vont continuer à se reproduire tant qu'il y aura du couvain, sans compter les éventuelles réinfestations à partir des colonies ou ruchers voisins, il en restera toujours trop pour repartir se-reinemment l'année suivante.

Bien sûr, au cours du printemps, des facteurs sont favorables pour casser la dynamique de la multiplication des varroas. Par exemple, toutes les causes qui amènent des ruptures de ponte de la reine, ou encore les méthodes biotechniques, retrait de couvain de mâle, constitution d'essaims...

J'ai lu dans une revue apicole que si l'on désopercule du couvain de mâles et qu'avec un choc de ce cadre sur une surface blanche, les larves ou nymphes vont tomber. Il est alors aisé d'évaluer le nombre de varroas présents. Il ne faudrait pas dépasser 1 varroa pour 10 larves, au cours du printemps.

Cette opération serait intéressante à pratiquer sur les ruches que l'on ne veut pas multiplier. En plus de l'indicateur varroa cela éliminerait les mâles non désirables pour la fécondation des futures reines.

Pour avoir une idée du niveau d'infestation de varroas en automne : Voici une méthode simple de comptage en chute

naturelle facile à mettre en place. Il faut posséder des plateaux de ruches entièrement grillagés avec tiroir. Après deux semaines de la fin du traitement médicamenteux d'été, compter les chutes naturelles. Si plus de 0,5 varroas par jour, prévoir un traitement « d'hiver » à l'acide oxalique.



Ce qui va déterminer l'efficacité de ce traitement « d'hiver », c'est qu'il faut le faire en absence de couvain. (Pour rappel, l'acide oxalique n'élimine pas les varroas dans le couvain sous l'opercule).

Fin novembre et début décembre, la fenêtre d'opportunité est 3 semaines après le premier gel, ou froid, ne permettant plus aux abeilles de voler. Cela provoque l'arrêt de ponte de la reine et déterminera le moment favorable au traitement à l'A.O.

Le plus simple à mettre en place est le dégouttement : Une grosse seringue de 50 ml ou un pistolet doseur font bien l'affaire. 5 ml de préparation médicamenteuse que l'on fait couler par inter cadre occupé par les abeilles. Faire le traitement entre des températures de 6° et 10°, les abeilles sont toutes dans la ruche et légèrement dégrappées. C'est là que le traitement est le plus efficace.

Les produits anti-varroa à l'acide oxalique pouvant être utilisés en dégouttement sont APIBIOXAL, OXYBEE, VARROXAL, (VARROMED contenant aussi de l'acide formique s'y prête moins).

Suivre les prescriptions portées sur la fiche du produit utilisé. Garder la préparation à 30° pendant le traitement au rucher, cela ne refroidira pas la grappe d'abeilles... L'opération du dégouttement est rapide, un léger enfumage à l'entrée des ruches et en très peu de temps la solution est administrée.

Avant tout, que ce soit pour la prépa-



ration du mélange ou l'intervention au rucher, il faut être très organisé, concentré et méthodique pour éviter tout risque. Un travail à deux personnes sur le rucher facilite les manipulations.

Luc TAULEIGNE & Pascal BINON

Depuis 2 ans, au rucher-école au mois d'août, nous organisons une démonstration de traitement à l'acide oxalique, comptage de varroa et encagement de reines. Vous pouvez vous préinscrire à cet atelier dans le bulletin d'adhésion.



## JOURNÉE D'AUTOMNE

Louis PISTER et Yves DARRICAU sont intervenus lors de notre dernière journée d'automne.

Louis PISTER (en photo) a présenté une conférence sur l'abeille d'hiver et comment préparer ses colonies pour passer l'hiver.

Yves DARRICAU est venu exposer sa vision par rapport au changement climatique et le besoin de planter des espèces végétales en accord avec ce changement climatique.

Les comptes-rendus des ces interventions sont à retrouver sur notre site internet.

<https://gdsa-ardeche.com>



## RECOLTER LE POLLEN

*COMME POUR LA RÉCOLTE DE LA PROPOLIS, VOICI QUELQUES CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS*

La récolte s'effectue à l'aide d'une « trappe à pollen » dont le fonctionnement est simple. Le plus souvent elle est intégrée au plancher de la ruche (trappe de fond), mais il existe des trappes placées à l'entrée de la ruche, moins efficaces.

Il est important de noter qu'il faut éviter les anciennes trappes en bois, en effet celles-ci ne permettent pas un nettoyage suffisant garantissant l'absence de bactéries ou d'humidité, et entraîneraient une détérioration du pollen.

Le pollen devra subir un nettoyage après sa récolte pour retirer les impuretés : c'est le triage, le plus souvent manuel, du pollen récolté par l'apiculteur. Des méthodes automatiques existent dans les entreprises.



Il faut respecter les délais rapides de récolte 24 h à 36 h max (risques myco-toxines) et la chaîne du froid.

C'est à dire que l'on peut conserver pour sa consommation personnelle du pollen tout juste récolté, pour une durée maximum de 48 h au freezer au-delà de laquelle des micro moisissures apparaîtront.

On parle aussi de 72 h, mais en tenant le délai de pose de la trappe, il est nécessaire de se garder cette marge.

Le reste du pollen doit être congelé pour conserver ses principes actifs et propriétés nutritionnelles autrement altérées.



Photos Patricia MARIZON

Les flores lactobacillus vivantes conservées par congélation sous azote donnent l'efficacité thérapeutique des pollens.

Le séchage, la chaleur ainsi que la lumière augmentent la dégradation de la plupart des antioxydants et les lipides polyinsaturés ainsi que des vitamines qui sont thermolabiles et photosensibles d'où l'intérêt d'utiliser des pollens frais !!!

On trouve à la vente la plupart du temps le pollen sous forme sèche, conditionné en pots en verre contenant 125 ou 250 g de pollen sec.

Il est impropre à toute activité médicinale en dehors de sa valeur nutritive et laxative, et pert environ 85 % de ses propriétés.

Olivier FLEURY



## ASSURANCES

### ASSURANCES RUCHES - GROUPAMA

#### FORMULE 1

- Responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de votre activité apicole, y compris foires et marchés.
- Défense pénale et recours. Franchise RC 280€

**0,10€ /ruche**

#### FORMULE 2

##### Formule 1

- Dommages subis par vos ruches suite : à Incendie/explosion, Événements climatiques à caractères non exceptionnels (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractères exceptionnels (inondation, glissement de terrain...), transport

Franchise : 228€

- Catastrophes naturelles : Franchise légale

- Vol et vandalisme : Franchise : 10% avec un minimum de 200€

**1,65€ /ruche**

\*Remboursement maximum par ruche :

150 € du 01/03 au 30/09, 112,50 € le reste de l'année

#### FORMULE 3

Formule 2 incluant un remboursement bien supérieur

**2,80€ /ruche**

\*Remboursement maximum par ruche :

250 € du 01/03 au 30/09, 187,50 € le reste de l'année



© Philippe PEREYRON - Un essaim issu d'un mini-plus se cache

<b>Président</b>	<b>Philippe PEREYRON</b> 56 Calade des Romarin Les issoux 07600 VALS LES BAINS	06 43 08 62 65 lesissoux@gmail.com
<b>Vice-Présidente</b>	<b>Cathy BOUCANT</b> 772 Chemin de Chalamelas 07150 VALLON PONT D'ARC	06 73 36 77 49 catherine.boucant@gmail.com
<b>Secrétaire</b>	<b>Géraldine SCHNEIDER</b> 760 route de Bellevue 07600 VALS LES BAINS	07 61 94 91 79 gschneider@cegetel.net
<b>Sécrétaire adjoint</b>	<b>Olivier FLEURY</b> 1123 avenue Marcel Paul 07350 CRUAS	06 82 56 61 42 olivier.fleury0770@orange.fr
<b>Trésorière</b>	<b>Patricia MARIZON</b> 400 rue du Bain 07210 ALIASSAS	06 79 63 62 05 pat.marizon@orange.fr
<b>Trésorière adjointe</b>	<b>Christine EON</b> 147 chemin de Javelas 07150 VALLON PONT D'ARC	06 51 80 75 80 eon.christine@laposte.net
<b>Membre</b>	<b>Françoise BORIE-CALLOT</b> Le Soldat 31 chemin de Gadret Labeaume 07260 ROSIÈRES	06 84 07 25 19 f.borie-callot@laposte.net
<b>Membre</b>	<b>Christophe MOINS</b> 1005, rte de l'ancienne gare 07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT	06 33 18 80 15 cmoins@gmail.com
<b>Membre</b>	<b>Jean-Luc CHARMASSON</b> 207 avenue des Granges 07150 BESSAS	06 85 20 38 22
<b>Membre</b>	<b>Jean-Louis VERT</b> 60 chemin Brugière 07200 VOGUE	06 73 16 00 09
<b>Membre de droit</b>	<b>Directeur Départemental de la Direction des Services Vétérinaires de l'Ardèche (D.D.E.T.S.P.P.)</b>	04 75 66 53 00
<b>Présidents d'honneur</b>	<b>Henriette COLENSON, Luc TAUЛЕIGNE, Pascal BINON, Jean-Pierre DIEL</b>	

Vérificateurs des comptes du GDSA-Ardèche : **Alain MUSY et Emilien DOUSSON**

Rappel : Le Siège social de l'association du GDSA de l'Ardèche se trouve chez Philippe PEREYRON  
Association GDSA de l'Ardèche : N° Siret : 489 945 832 00033 APE 913 E